

HOT-ROC
C/o Bruno FARA
86, rue des Collonges
69230 SAINT GENIS LAVAL



Email: hotroc@free.fr
Site web: <http://hotroc.free.fr>

Le 21 juin 2010

A Monsieur le Président de la F.F.M.E

Monsieur Le président,

Vous vous êtes impliqué personnellement dans la déclaration de dématérialisation des licences au travers du site fédéral et de Facebook, **je viens donc à vous personnellement pour vous questionner**, en vous précisant que la lettre d'information "spécial dématérialisation" de juin 2010 ne répond à aucune question.

Même au contraire elle a tendance à inquiéter les adhérents, car en dehors du prétexte fallacieux de l'écologie responsable (qui ne leurre que les naïfs), l'annonce de la communication de nos données à des partenaires "COMMERCIAUX" (le club des partenaires FFME) a de quoi inquiéter ceux qui justement veulent se tenir à l'écart de cette société "marchande".

En tant que Président d'un club, j'ai déjà effectué un rapide sondage auprès de la cinquantaine d'adhérents.

Il se trouve que en dehors de ceux qui n'ont ni internet ni téléphone portable (plus par éthique que par manque de moyens je précise), il se trouve surtout que **la majorité est ABSOLUMENT opposée à communiquer des données personnelles** autre que leur adresse postale au site fédéral, afin justement d'échapper aux spams et relances commerciales que la communication de nos données vont engendrer (il y aurait d'ailleurs un point à débattre sur la légalité de ces communications de données ... même aux "partenaires").

Face à ceux qui comme moi resteront sceptiques à vos arguments écologiques pour justifier la dématérialisation :-)) **Et qui présentent des arguments (que je partage) pour vouloir garder anonyme ce type de lien, je vous pose donc la question:**

Comment dois-je faire en tant que Président en septembre pour les validations?

Qui recevra les attestations d'assurance?

Comment ceux qui vont dans les refuges, (en Suisse par exemple), pourront bénéficier des réductions?

Etant fonctionnaire dans une grande administration où la dématérialisation (le déclaration de revenus :-)) est aussi un prétexte écologique à diverses économies (de personnel surtout), **je suis par contre surpris que ce moyen moderne, dont personnellement je suis un adepte, ne soit pas optionnel ...** car cela me semblerait être le garant de l'égalité figurant dans notre constitution (à moins que comme lu dans un forum sur le sujet de la dématérialisation des licences, ne pas avoir internet soit considéré comme une chose inadmissible).

J'ajoute que, en tant que Président, je suis également choqué que:

- 1) les économies faites sur l'édition des licences (auquel pourrait venir s'ajouter le commercialisation du listing adhérents aux "partenaires") n'aient aucun retour sur la cotisation adhérent qui augmente encore cette année.
- 2) Cette décision n'est pas été débattue en AG

En vous remerciant Monsieur le Président de me donner une réponse, au moins sur la démarche à suivre pour faire adhérer en 2011 ceux qui refusent votre décision ... recevez mes sportives salutations.

Bruno FARA
Président du club Hot Roc (69008)
86, rue des Collonges
69230 Saint Genis Laval

Bruno FARA